

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

L'an deux mil vingt-cinq, le dix huit décembre, le Conseil Communautaire, également convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Nombre de délégués présents : 61

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 10 décembre 2025.

Pouvoirs : 9

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECRONIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOPERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à LEBOUCHQ Jean-Yves	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			FOUCAULT	Joël	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier	Présent			GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger		Absent		BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIAS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent			MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAOUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaelle			Pouvoir à GRACIA Fabrice			
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent				
FALAISE	CANNONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à CANONNE Magali			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine				Pouvoir à RICHARD Bastien		
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara			Pouvoir à MESNIL Jean-Philippe			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc			Pouvoir à DEWAELE Kévin			
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à MARY ROUQUETTE Valérie			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent					
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			MACE	Gilles	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			OUIN	Michel	
FRESNE LA MERÉ	LASNE	Maryse	Présente			GUILLOT	Laurent	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent			PAGNY	Brigitte	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			LEMAITRE	Jean-Claude	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			SAINT-MARTIN	Magali	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André		Absent		NOEL	Colette	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques				ROCHELET	Christine	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent	Pouvoir à REUSSNER Edouard	LEMINIER	Jean	
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain	Présent			KIPRE	Théodore	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			SUZANNE	Alain	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			GABRIEL	Odile	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain		Absent		SALLEY	Sébastien	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			CAHOURS	Michel	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORREY EN AUGE	ORIOT	Michaël		Absent		DECLERK	Véronique	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			MOISSON	Pierre	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves		Absent		DELAROCHE	Ingrid	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				SCHWARTZ	Stéphanie	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GUERIN	Christian	Présent
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne		Absente		GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard			Pouvoir à MAOUNOURY Maryvonne			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge	Présente					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente					
ROUVRES	AMBARD	Jean-Louis		Absent		HEUZE	Xavier	
SAINTE GERMAIN LANGOT	BURON-LEDARD	Nadège	Présente			PIERRE	Pascal	
SAINTE MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			KLEIN	Yann	
SAINTE PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINTE PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			BOURY	Stéphane	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DELAUNAY	Julien	
SOULANGY	POUPARD	Philippe				DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	Présente
TREPREL	MARGUERITE	Mauricette	Présente			LECOMTE	Cyril	
USSY	DELILE	Éric	Présent			CRESPIN	Estelle	
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRÉ	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Frank				LEFEVRE	Pascal	Présent

## ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT - REDEVANCE DE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

L'Agence de l'Eau a procédé à une réforme des redevances relatives à l'eau et à l'assainissement. Cette réforme a notamment conduit à la suppression des redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour la modernisation des réseaux de collecte perçues sur la facture d'eau.

Trois nouvelles redevances ont été créées et sont facturées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Deux concernent l'eau potable, compétence déléguée par la Communauté de communes à Eaux Sud Calvados et une, l'assainissement. Celle-ci se nomme redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.

Cette redevance est calculée de la manière suivante : tarif voté par les instances de l'agence de l'eau Seine Normandie X coefficient de modulation en fonction du niveau de conformité du système de conformité du système d'assainissement X assiette ( $m^3$  d'eau assainie facturé).

Pour l'année 2025, dans le cadre de la transition avec les anciennes redevances, ce coefficient de modulation était identique pour toutes les collectivités du périmètre de l'Agence de l'eau Seine Normandie (0,3). Le montant de la redevance pour 2025 s'élevait donc à 0,0267 euros par  $m^3$  d'eau facturé.

A partir de 2026, le montant de cette redevance dépend de la conformité des différents systèmes d'assainissement de la Communauté de communes. Le coefficient de modulation pour le Pays de Falaise est estimé sur la base des conformité 2024 à 0,594. Le montant de la redevance pour 2026 s'élèvera donc à 0,211 euros par  $m^3$  d'eau facturé.

Cette redevance sera perçue par la Communauté de communes auprès de l'usager sur sa facture d'eau en 2026 et reversée à l'Agence de l'eau en 2027.

### Le Conseil communautaire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de l'environnement et notamment son article L 213-10-6 ;
- Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- Vu la délibération n°CB 24-07 du 02/07/2024 du comité de bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie portant avis favorable sur les tarifs des redevances pour les années 2025 à 2030 ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 4 décembre 2025 ;
- Considérant la réforme des redevances relatives à l'eau et à l'assainissement ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 70
	Pour : 70
	Contre : 0

- FIXE le montant pour l'année 2026 de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif à 0,211 euros par  $m^3$  consommé ;

- **S'ENGAGE** à affecter les recettes correspondantes aux budgets des exercices au cours desquels elles seront constatées et les dépenses aux budgets des exercices suivants ;
  
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le : 23 DEC. 2025*  
*Et de la publication électronique le : 30/12/2025*

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL

Envoyé en préfecture le 23/12/2025  
Reçu en préfecture le 23/12/2025  
Publié le  
ID : 014-241400514-20251218-143\_2025-DE